

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26.10.2021

Préambule

Claude Zellweger, Président, ouvre à 20h05 l'assemblée (accessible uniquement avec Pass-Covid). Il remercie les personnes présentes (une trentaine), notamment le représentant de la Municipalité, Monsieur Olivier Reymond. Madame Sophie Maillefer, représentante du groupement « Bourg vivace », est également présente.

Personnes excusées : Patrice Maillard et Marcelle Ray, ainsi que André Raimond, caissier, qui ne peut hélas se joindre à nous pour des raisons de santé.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas demandée, celui-ci ayant pu être consulté sur le site internet www.prograndson.ch. Il est accepté à l'unanimité, sans correction, avec remerciements à son auteur, l'ancien secrétaire, Eric Matthey.

Rapport d'activités

Le Président rappelle tout d'abord les buts de notre Société, tels qu'ils sont définis à l'article 2 de nos statuts : « *Pro Grandson a pour but de s'intéresser et de participer à tout ce qui peut augmenter la prospérité et le développement de Grandson et des Tuileries, sur le plan économique, culturel et des loisirs. ...Pro Grandson s'efforcera en particulier de promouvoir l'activité touristique régionale, par la publicité, l'accueil et l'agrément des touristes, l'amélioration des équipements et toute autre mesure adéquate. Pro Grandson collaborera aussi avec toute autre société ou groupement poursuivant des buts analogues* ».

En respectant ces buts, les membres des commissions et du comité ont travaillé en 2020, année fortement perturbée en raison de la **pandémie de Covid-19**. Nos principales activités :

- Début mars 2020 : soutien financier aux Z'ôtres Brandons.
- La suite du programme n'a pas pu être tenue en raison de la pandémie, les manifestations suivantes ont donc dû être annulées ou reportées :
 - Sortie des jeunes
 - Fête de la Musique (organisation : commune)
 - Spectacle d'automne (collaboration avec le Croch'pied)
 - Sortie des aînés (collaboration avec la Sté de dév. des Tuileries)
 - La Grandsonnoise

- Lieux fleuris : les passages ont pu être faits, les prix seront distribués ce soir pour 2020.
- Le vide-galettes a été maintenu en automne, toutefois la météo exécrable nous a contraints à abandonner la manifestation vers midi.
- Le prix scolaire a été distribué, peut-être pour la dernière fois en raison des nouveaux règlements édictés par le Département.

Pour l'avenir, le Président se réjouit de pouvoir compter sur de nouveaux membres, investis notamment dans la réactualisation du Sentier nature. Il remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la société, ainsi que la Municipalité, le Conseil communal et la déléguée culturelle, Annick Voirol Reymond, qui participe activement à nos séances et représente le lien indispensable avec la commune.

Présentation des comptes 2020

En l'absence imprévue de notre caissier, le Président lit les comptes. Il souligne différents points :

- Vide-galettes : l'école de cirque de Sainte-Croix a été défrayée.
- Impôts : Pro Grandson est maintenant soumis à des impôts en raison de sa trésorerie et a dû payer un peu plus de 400.-.
- Un soutien a été accordé à la création de la BD « Les Lacustres ».
- Le Sentier nature nécessitera d'importants investissements.
- L'année 2020 se conclut avec un bénéfice de 6'849.-.
- Les différents fonds de réserve se montent à env. 71'000.-.

Rapport des vérificateurs de comptes

En l'absence de Madame Huguette Terrettaz et de Monsieur Jean-Luc Boss, Madame Sylvie Trolliet lit le rapport des vérificateurs de comptes ; ces derniers sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements. La commission des vérificateurs de comptes est nommée pour l'an prochain : Mesdames Huguette Terrettaz et Sylvie Trolliet, ainsi que Monsieur Ferdinand Spicher.

Elections/démissions

Jocelyne Dupond et Martial Girod démissionnent, tandis que **Mauro dell'Orefice, Nicolas dell'Orefice, Patrick Kröpfli et Pierre André Délitroz sont élus membres**, avec applaudissements. Mauro dell'Orefice a déjà commencé à œuvrer efficacement sur le Sentier nature, il en est vivement remercié.

Message des autorités

Olivier Reymond, municipal, délivre le message de la Municipalité. Il rappelle qu'à ce jour, Pro Grandson recevait 8'000.- pour les activités ordinaires et 3'000.- pour les activités touristiques. Notre

société possédant de nombreux fonds et ne menant plus d'action touristique, **la Municipalité lui recommande de ne plus thésauriser et de puiser dans ses acquis ; elle versera donc en 2022 à Pro Grandson un montant unique de 4'000.- au total.** Notre Comité est invité à venir en discuter avec les autorités. Le Municipal remercie chacun pour son important travail, en particulier pour le repas des aînés qui a eu lieu dernièrement et a été très apprécié, et souhaite à notre société une bonne continuation. Notre Président le remercie et réagit à cette diminution de soutien : s'il comprend la suppression de la subvention touristique, il souhaitera toutefois s'entretenir avec la Municipalité, notamment concernant le Sentier nature, car un versement de 4'000.- ne couvrirait pas les dépenses relatives à ce seul projet.

Divers

Quelques dates importantes sont annoncées :

- 26 novembre 2021 : repas de soutien du Château de Grandson, organisé par la Fondation du Château (FCG), sur inscription.
- 12 février 2022 : Saint-Valentin au Château de Grandson, organisée par les Amis du Château (AACG), sur inscription.
- 5 mars 2022 : les Z'ôtres Brandons.
- 7 mai 2022 : inauguration du Sentier nature.
- 25 juin : fête Musique et petits sons, organisée par la commune.
- en 2026 : 550^e anniversaire des batailles de Grandson et de Morat.

Le Président remercie chacun pour son engagement et passe la parole à Madame Francine Matthey pour la remise des prix des Lieux fleuris 2020 ; les prix sont attribués. L'attention est encore demandée pour admirer les images des lieux fleuris puis de l'exposition temporaire de vues anciennes organisée par la commune, « Cité d'Othon, cité d'antan ».

Prochaine AG : pour reprendre le rythme habituel, après les aléas liés à la pandémie, la prochaine assemblée générale est prévue pour le **printemps 2022**, avec très probablement un nouveau caissier en la personne de Monsieur Patrick Kröpfli. Le Président clôt l'assemblée générale vers 20h45. La plupart des personnes présentes restent pour partager un risotto aimablement préparé par Marcel.

Le président :

Claude Zellweger

La secrétaire :

Annick Voirol Reymond